

OMPI



B/A/I/3
ORIGINAL: anglais
DATE: 29 septembre
1970

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
BUREAUX INTERNATIONAUX RÉUNIS POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

GENÈVE

BIRPI

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION
DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES (UNION DE BERNE)**

ASSEMBLÉE

Première Session ordinaire

Genève, 21-29 septembre 1970

RAPPORT

préparé par le Secrétariat

Ouverture de la session

1. L'Assemblée de l'Union de Berne (nommée ci-après "l'Assemblée") a tenu sa première session ordinaire à Genève, du 21 au 28 septembre 1970.
2. Les Etats suivants, membres de l'Assemblée à l'ouverture de la session, étaient représentés: Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale), Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Côte d'Ivoire, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Malte, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Siège, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie (32).
3. Les Etats et les organisations qui étaient représentés par des observateurs figurent dans la liste des participants (document AB/I/INF/5).
4. La session a été ouverte par M. Edward Armitage (Royaume-Uni), Président du Comité ad hoc plénier (voir le document AB/I/33, paragraphe 5), agissant comme Président provisoire de l'Assemblée.

Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il a été proposé dans le document B/A/I/1.Rev. et a été complété par la suite par un nouveau point : "Bâtiment du siège".

Adoption du règlement intérieur

6. Voir document AB/I/33, paragraphe 17.

Election du Bureau

7. L'Assemblée a élu le Bureau suivant :

Président	:	M. Archibald M. Laidlaw (Canada)
Vice-Présidents	:	M. Abderrahim H'ssaïne (Maroc)
		M. Jiří Kordač (Tchécoslovaquie)

8. M. Vojtech Strnad, Conseiller, Chef de la Division du droit d'auteur de l'OMPI, a exercé les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

Election des membres ordinaires du Comité exécutif de l'Union de Berne

9. Sur la base de son règlement intérieur, l'Assemblée a procédé à l'élection des membres ordinaires du Comité exécutif de l'Union de Berne. Au titre de membres ordinaires, huit sièges étaient à pourvoir, le nombre des membres de l'Assemblée étant de trente-cinq. Ont été élus au titre de membres ordinaires les pays suivants : Allemagne (République fédérale), Canada, France, Italie, Pakistan, Roumanie, Royaume-Uni, Tunisie. Il a été entendu que si un neuvième siège devenait disponible, il serait automatiquement attribué à l'Espagne. Conformément à l'article 23.2)a) de l'Acte de Stockholm de la Convention de Berne, la Suisse est membre ex officio.

Participation à la nomination du Directeur général de l'OMPI

10. Voir le document AB/I/33, paragraphe 31.

Etablissement du programme et adoption du budget triennal (1971 à 1973) de l'Union de Berne

11. Voir le document AB/I/33, paragraphe 103.

Règlement financier

12. Voir le document AB/I/33, paragraphes 40 et 41.

Désignation des vérificateurs des comptes

13. Voir le document AB/I/33, paragraphe 44.

Adoption de directives concernant la préparation d'une Conférence de revision de la Convention de Berne

14. Voir le document AB/I/33, paragraphes 79 à 85.

Admission des observateurs

15. Voir le document AB/I/33, paragraphe 47.

Bâtiment du siège

16. Voir le document AB/I/33, paragraphe 110.

Adoption du rapport de la session

17. Le présent rapport a été adopté à l'unanimité le 28 septembre 1970.

/Fin du document/

1951
1952

1951-1952

1. The first part of the report...

1953-1954

2. The second part of the report...

1955-1956

3. The third part of the report...

1957-1958

4. The fourth part of the report...

1959-1960

5. The fifth part of the report...

1961-1962

6. The sixth part of the report...

1963-1964

7. The seventh part of the report...

8. The eighth part of the report...